

CONTACT



GROUPE AGRIPHAR

Mars 2008 · Journal d'entreprise
Agriphar s.a. · Rue de Renory, 26/1 · 4102 Ougrée · WWW.AGRIPHAR.COM

Sommaire

- 2. Environnement**
UN NOUVEAU PERMIS A L'HORIZON 2008
- 4. Sécurité**
ECOLE DU FEU : MAITRISER LES GESTES QUI SAUVENT
PPUI REVU
- 5. Portrait**
PORTRAIT DE FAMILLE
- 6. Politique sociale**
SECRET DE FABRICATION
LA PAROLE AUX CONDUCTEURS
- 8. Recherche et développement**
QUAND DEVELOPPEMENT RIME AVEC ENVIRONNEMENT
- 9. Proximité clients**
NOTRE SAVOIR-FAIRE S'EXPORTE
- 10. Le personnel en parle**
CHIMAC CLOTURE L'ANNEE EN BEAUTE
MERCI PERE NOEL !
ESPRIT D'EQUIPE
- 12. Saviez-vous que ?**
LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL S'EST PRONONCE
QUELLE SOLUTION POUR LES POISSONS ?
AU REVOIR NAPO...
JEU CONCOURS
- 14. Livre d'or**
PREMIER AVIS FAVORABLE



Editorial

2008, UNE NOUVELLE ANNÉE DE DÉFIS

Je profite du second numéro de Contact pour vous remercier de l'intérêt que vous avez porté au lancement de ce journal. Pour cette année, plusieurs événements importants sont à mettre en avant.

Miser sur l'environnement

2008 devrait être l'année de l'obtention de notre certification ISO 14001. Cette certification marquera l'aboutissement de notre politique d'investissement dans la sécurité et le respect de l'environnement. L'année 2008 devrait aussi être marquée par un événement fort : l'obtention de notre permis unique. Grâce à ce nouveau permis, nous pourrons débiter les travaux liés au traitement de l'air et à la modernisation de certaines installations, pour ensuite augmenter notre capacité de production. Enfin, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que l'ensemble de nos magasins et ateliers de production sont aujourd'hui « sprinklés », ce qui répond aux attentes de nos riverains.

Maintenir un excellent climat social

Agriphar a engagé de nombreux nouveaux collaborateurs en 2007. Ils ont été bien accueillis par les anciens, ce qui contribue à la sérénité du climat social de l'entreprise. Nous comptons poursuivre dans cette direction pour encore renforcer les équipes de production. Je souhaite déjà la bienvenue aux nouveaux arrivants ! Enfin, je souhaite que 2008 soit placée sous le signe du dialogue et que la communication efficace que nous avons pu entretenir avec le personnel durant l'année qui vient de s'écouler se poursuive.

Viser le développement

Je peux déjà vous annoncer que nous sommes sur le point d'acquiescer une société de distribution en Italie. Cette acquisition va nous permettre de renforcer sensiblement notre positionnement sur ce marché important. Enfin, notons qu'après de nombreuses années d'étroite collaboration, Protex, notre société sœur active dans le secteur phytosanitaire, continuera à évoluer au sein d'un Groupe européen de plus grande envergure. Nous souhaitons à tous nos anciens collègues beaucoup de réussite pour l'avenir !

Je souhaite remercier chacun d'entre vous pour son investissement quotidien dans le travail. 2007 a été une très bonne année, et je formule le vœu que, tous ensemble, nous puissions œuvrer pour que l'année à venir soit encore meilleure !

Dirk Barrie
Président - CEO



Dirk Barrie
Président - CEO

« Je formule le vœu que, tous ensemble, nous puissions œuvrer pour que l'année à venir soit encore meilleure ! »

UN NOUVEAU PERMIS A L'HORIZON 2008

AU MOIS D'OCTOBRE 2007, CHIMAC A INTRODUIT UNE DEMANDE DE PERMIS UNIQUE AUPRÈS DE LA VILLE DE SERAING. L'OCCASION POUR LE GROUPE AGRIPHAR DE SE DÉVELOPPER DANS LE PLUS STRICT RESPECT DES NORMES ENVIRONNEMENTALES TOUT EN OFFRANT LA GARANTIE D'UNE SÉCURITÉ OPTIMALE À SES EMPLOYÉS ET À SES RIVERAINS. FOCUS SUR LES CHANGEMENTS ET LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS PRÉVUS DANS LE CADRE DU PERMIS.

Par *Pascale FABRY et Vincent BRICTEUX*

La Direction de Chimac a pris la décision de poursuivre son activité en augmentant sa production de 30 %. Pour répondre à cet objectif, de nouveaux investissements en équipements et en outillages, ainsi que l'installation d'une nouvelle station de traitement de l'air et une rénovation du système d'égouttage sont prévus.

De nouvelles installations

Les outils de travail devraient subir prochainement un sérieux lifting puisque, avec l'obtention du permis, plusieurs projets d'envergure seront développés :

- > la mise en place d'un système de traitement des effluents gazeux qui proviennent des unités de formulation des herbicides et insecticides, ainsi que des unités de conditionnement associées;
- > le déplacement et la modernisation de l'installation de formulation de poudres. Ce déménagement permettra de regrouper les activités de manipulation de poudres;
- > dans la zone ainsi libérée, une deuxième ligne de formulation de suspensions concentrées sera installée;
- > l'ajout de deux réservoirs pour entreposer les liquides non in-

flammables sur l'aire de stockage en réservoirs.

Outre une augmentation de la production, cet investissement va permettre d'optimiser la sécurité des différentes étapes de la formulation et du conditionnement des suspensions concentrées. Un investissement bénéfique pour le personnel dont les conditions de travail seront améliorées.

Priorité à l'environnement

Chimac met un point d'honneur à respecter les différentes normes environnementales en vigueur. C'est pourquoi, aujourd'hui, de nombreuses mesures sont déjà effectives. Ainsi, pour lutter contre les émissions de poussière, des filtres à particules sont installés sur les systèmes de vidange de matières au niveau des aspirations (vide sacs, vide big-bags, etc.).

Dans le cadre du nouveau permis, Chimac va pouvoir miser sur de nouveaux investissements qui permettront d'assurer

un développement respectueux de l'environnement. Grâce à un nouveau procédé de filtration de particules et de filtration sur charbon actif, les COV seront traités avant d'être rejetés dans l'air. Ces processus, dotés des meilleures technologies disponibles, permettront de limiter les nuisances olfactives pour les riverains tout en respectant strictement les normes d'émission imposées par le futur permis.

Renforcer la sécurité

Le nouveau permis va permettre de poursuivre les nombreux investissements réalisés en 2007 pour améliorer la sécurité :

- > un nouveau magasin a été construit dans le respect des normes en vigueur;
- > un système d'extinction de feu automatique, le « sprinklage », couvre aujourd'hui tout le site de production;
- > l'aire de déchargement des liquides inflammables réceptionnés en camions citernes a

Le permis unique a fait son apparition dans le paysage législatif wallon en 2002.

Il remplace le « permis d'exploiter » qui n'était plus adapté aux préoccupations des entreprises et des riverains. Ce permis englobe toutes les activités de l'entreprise, tant d'un point de vue urbanistique qu'environnemental.



1. Transformation en magasin de stockage · 2. Réaffectation du bâtiment pour le stockage et l'aménagement d'un magasin d'emballages · 3. Transformation en magasin de stockage · 4. Réaffectation de l'ancien magasin · 5A ET B. Déplacement de l'unité de formulation et suppression de l'unité de conditionnement · 6A ET B. Déplacement de l'aire de (dé)chargement des camions citernes · 7. Ajout d'une seconde ligne de formulation · 8. Ajout des 2 réservoirs de stockage au sein du parc à tanks et inertage des réservoirs contenant des COV.

Calendrier :

Juillet 2007	réunion de consultation préalable des riverains
Août 2007	conclusions de l'étude des incidences sur l'environnement
Octobre 2007	Chimac introduit sa demande de permis auprès de la commune
Janvier 2008	début de l'enquête publique
Mai 2008	décision des autorités

été déménagée à l'écart de la circulation des véhicules;

- > les réservoirs de stockage de liquides inflammables ont été rendus inertes : une couverture d'azote est maintenue à la surface du liquide, ce qui permet de limiter les émissions de vapeurs de solvants et de parer tout risque d'inflammation des produits.

En route vers le permis...

Après la réunion d'information aux riverains qui a eu lieu avant les vacances d'été, l'étude des incidences sur l'environnement, qui a duré près de 6 mois, s'est clôturée en septembre. Le dossier de demande a alors pu être déposé à l'administration communale de Seraing.

La phase d'enquête publique prévue par la législation s'est tenue au mois de janvier. Les per-

« Chimac va pouvoir miser sur de nouveaux investissements qui permettront d'assurer un développement respectueux de l'environnement »

sonnes intéressées par le projet ont pu consulter le dossier, formuler leurs remarques et poser leurs éventuelles questions par écrit. Ces pièces, jointes au dossier, seront prises en compte lors de la décision d'octroi du permis. A ce stade, le dossier est analysé par les autorités communales et régionales.

La procédure de demande de permis est en bonne voie. Encore un peu de patience pour la dernière ligne droite ! ■■■

Sécurité

ECOLE DU FEU : MAITRISER LES GESTES QUI SAUVENT

EN OCTOBRE 2007, UNE TRENTAINE DE PERSONNES DE CHEZ CHIMAC ONT PARTICIPÉ À UNE FORMATION DE RECYCLAGE ORGANISÉE PAR L'ÉCOLE DU FEU, AU CENTRE EUROPÉEN POUR LA SÉCURITÉ, À SERAING (CEPS). L'OCCASION POUR LES ÉQUIPIERS DE PREMIÈRE INTERVENTION DE PERFECTIONNER LEURS CONNAISSANCES DANS LA PRÉVENTION ET LA MAÎTRISE DES INCENDIES.

Par Jean-Luc LAMPROYE

Le Règlement Général pour la Protection des Travailleurs (RGPT) stipule que les entreprises doivent mettre en place une équipe de première intervention. Il s'agit d'un service privé de prévention et de lutte contre l'incendie qui doit compter un nombre suffisant de personnes formées à l'utilisation du matériel contre l'incendie.

Pour que les équipiers de première intervention gardent un niveau opérationnel efficace et perfectionnent leurs connaissances, ils assistent à de fréquents recyclages. Les objectifs de ces remises à niveau sont multiples : apprendre à agir rapidement et de manière sécurisée

lors d'un départ de feu, pouvoir participer quotidiennement à la prévention du risque incendie au sein de l'entreprise, acquérir des notions de base en gestion d'évacuation, savoir appliquer efficacement les consignes et procédures internes en situation de sinistre.

Particulièrement ravis par cette journée de formation, les équipiers d'intervention ont rejoint l'entreprise avec des connaissances encore renforcées en matière de prévention d'incendie. Un plus pour Chimac qui place la sécurité au centre de ses préoccupations quotidiennes !



Les équipiers ont pu s'exercer en situation réelle



PPUI REVU

En tant qu'entreprise classée Seveso, Chimac respecte des règles qui garantissent une sécurité maximale autour du site. Ces actions s'accompagnent de mesures qui émanent des autorités compétentes et qui sont compilées dans le Plan particulier d'Urgence et d'Intervention (PPUI). Il garantit la coordination des actions de secours et de protection des utilisateurs et de la population avoisinante en cas d'incident.

Le service de planification d'urgence du Gouverneur de la Province, en collaboration avec la police, les pompiers et les services médicaux, a élaboré la nouvelle version du PPUI pour Chimac. Une analyse des risques a permis de dégager 4 scénarios pour lesquels des mesures externes particulières doivent être envisagées : les cas de pollution, d'incendie et/ou explosion, de fuite de produit chimique et de fuite de gaz avérée.

Monsieur le Gouverneur a validé ce plan le 16 décembre 2007 et l'a transmis au Ministre de l'Intérieur pour approbation au mois de janvier. Il fait partie des 7 plans d'urgence Seveso (sur un total de 11) validés par le Gouverneur en 2007.



Portrait

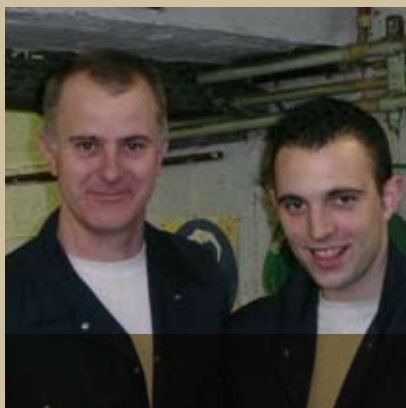
PORTRAIT DE FAMILLE

CHEZ CHIMAC ET AGRIPHAR, IL N'EST PAS RARE DE RENCONTRER DEUX PERSONNES QUI PARTAGENT LE MÊME NOM DE FAMILLE. C'EST LE CAS DE ROBERT ET SÉBASTIEN STREEL. PORTRAITS DU PÈRE ET DE SON FILS.

Propos recueillis par **Francis SAN FILIPPO**



Robert Strel a rejoint Chimac en 1997 pour renforcer l'équipe du service mécanique



Sébastien, son fils, chez Chimac depuis 2006

Electromécanicien de formation, Robert Strel a 43 ans et travaille au sein du service entretien depuis son arrivée chez Chimac, il y a 11 ans. Grâce à sa solide expérience de mécanicien, il acquiert rapidement de l'autonomie et veille au bon fonctionnement des machines de conditionnement. Récemment, ses responsabilités se sont encore élargies puisqu'il organise les interventions et les commandes de matériel. De plus, en l'absence du chef du service de maintenance, c'est lui qui accueille les firmes extérieures et contrôle leurs interventions. *« J'aimerais pouvoir intervenir dans les coffrets électriques. C'est un plus indéniable dans le cadre de ma fonction »*, indique Robert, qui souhaite encore diversifier ses compétences par des formations complémentaires en électricité.

Sébastien, son fils, a entamé sa carrière chez Chimac comme intérimaire, en septembre 2006. Il est engagé à la suite de sa mission, en juin 2007. *« J'ai débuté à la Masterfil, j'ai également travaillé à la Backus et à l'Adrians. En ce moment, je fais des remplacements à l'entretien »*.

Vous verrez bientôt apparaître le nom de Robert Strel sous certains articles de votre journal Contact. En effet, il a rejoint l'équipe du comité de rédaction du journal de Chimac. Bienvenue à Robert !

« Chimac est une entreprise qui se développe vite et qui offre de belles perspectives d'évolution »

Electromécanicien de formation, Sébastien s'est spécialisé dans les automates programmables à l'école polytechnique de Huy 1. Pour lui, rejoindre l'équipe de Chimac était une évidence : *« Je connaissais bien l'entreprise via mes jobs d'étudiant. Ma formation terminée, j'ai reçu plusieurs propositions d'emploi, mais c'est chez Chimac que je voulais travailler. Je connaissais tout le monde ! »*. S'il a rejoint Chimac pour son ambiance de travail chaleureuse, Sébastien était également attiré par une structure dynamique : *« Chimac est une entreprise qui se développe vite et qui offre de belles perspectives d'évolution. Nous constatons un accroissement de la qualité de la production et une modernisation constante des machines. De plus, les ouvriers sont bien suivis par le médecin du travail »*.

Politique sociale

SECRET DE FABRICATION

PARMI LA LARGE GAMME DE PRODUITS FABRIQUÉS DANS LES ATELIERS DE CHIMAC, LES INSECTICIDES OCCUPENT UNE PLACE IMPORTANTE. ILS SONT FABRIQUÉS À PARTIR D'UN PROCESSUS SIMPLE QUI N'IMPLIQUE AUCUNE RÉACTION CHIMIQUE : LA FORMULATION. PRÉSENTATION D'UN PROCÉDÉ QUI EXIGE RIGUEUR ET COORDINATION.

Propos recueillis par Francis SAN FILIPPO et Benoît BRUGGEMAN

L'élaboration de la recette

Pour chaque insecticide, le laboratoire établit une formule très spécifique. Il s'agit d'une « recette » qui énonce précisément l'ensemble des ingrédients nécessaires à sa production.

Les laborantins ont un objectif : mettre au point un produit efficace qui répond aux évolutions du marché et qui est toujours plus respectueux de l'environnement. Une fois la formule élaborée,

elle est transmise à l'équipe de production qui, au terme de sa pause, doit fournir un produit finalisé, testé et prêt à être conditionné. Un défi quotidien qui exige une grande coordination.

Un travail d'équipe

Chaque matin, le conducteur d'équipe reçoit la formule à appliquer. Chez Chimac, ils sont 7 à occuper cette fonction : Pino Abissi, Frédéric Abissi, Pierre Bordonaro, Hussein Ozsoz, Yves Ramaekers, Nérico Ciriola et Robert Vanlook. Organisés, rigoureux, il faut toute leur expérience et leur savoir-faire pour que, chaque jour à 14 heures, les formulations soient prêtes à être conditionnées.

Entouré de son équipe de 2 ou 3 personnes, chaque conducteur fabrique la formule du laboratoi-

re : il s'agit d'amener dans les cuves la matière active, les solvants, les huiles et les tensiofix, et de les mélanger jusqu'à obtenir la quantité de produit désirée. Un travail qui exige de l'ensemble de l'équipe une grande rigueur et... une excellente condition physique !

Qualité garantie

La formulation achevée, un échantillon est prélevé directement dans la cuve pour être soumis à une analyse rigoureuse en laboratoire. Les experts de Chimac s'assurent ainsi que l'insecticide correspond bien à la formule initiale et que le

produit est d'une qualité irréprochable. Si le test est concluant, l'objectif est rempli pour l'équipe de production : le produit pourra être conditionné dans les délais.

Grâce aux constantes recherches menées dans les laboratoires de Chimac, l'équipe de formulation d'insecticides a régulièrement l'occasion de mettre son savoir-faire au service de produits innovants. Une recherche de la perfection qui convient à merveille aux équipes de la formulation !

« Un travail qui exige de l'ensemble de l'équipe une grande rigueur »



Les ingrédients de la formule sont versés dans les cuves



LA PAROLE AUX CONDUCTEURS

RENCONTRE AVEC HUSSEIN OZSOZ, PIERRE BORDONARO ET NERICO CIRIOLA, TROIS DES SEPT CONDUCTEURS ACTIFS À LA FORMULATION INSECTICIDE. PASSIONNÉS PAR LEUR MÉTIER, ILS REVIENNENT SUR LEURS OBJECTIFS PERSONNELS ET LES ENJEUX DU DÉPARTEMENT.



Hussein Ozsoz, 30 ans

Après une première expérience comme intérimaire, Hussein a rejoint Chimac en 2004. Pour lui, deux mots caractérisent sa fonction : rigueur et organisation.

« Même si le travail évolue constamment, nous parvenons toujours à être très efficaces et à fournir un produit de qualité parce que nous sommes bien organisés. Ce qui me plaît avant tout chez Chimac, c'est de voir une entreprise qui change, qui évolue et qui met de nouveaux moyens à notre disposition. Chimac est dynamique et, pour moi, c'est quelque chose de très important ».



Pierre Bordonaro, 37 ans

Restaurateur de formation, Pierre a intégré l'équipe de Chimac en 2002. A 37 ans, ce père de famille se sent bien dans son métier et s'est fixé un objectif : toujours progresser.

« J'ai débuté par le conditionnement avant de rejoindre l'équipe de la formulation. Ce qui me plaît avant tout ici, c'est la diversité dans le travail ! Je fais un métier très intéressant et mon objectif est de progresser au sein de ma fonction. Je ne peux que me réjouir de la possible augmentation des capacités de production chez Chimac. Cela nous permettra de travailler avec des outils encore plus performants ».



Nerico Ciriola, 49 ans

Entré chez Chimac il y a 25 ans, Nerico apprécie tout particulièrement sa fonction au sein du département. Pour ce passionné de football, une formule revient sans cesse lorsqu'on parle de la formulation : l'esprit d'équipe.

« Ma formation de base est la menuiserie. Grâce aux formations que j'ai reçues en interne, j'ai pu apprendre toutes les particularités du métier. C'est un poste passionnant qui demande de l'expérience et de la rigueur. Je suis heureux de travailler au sein de cette équipe : nous sommes très soudés et c'est un plus pour le métier ! ». ■■■

« Je ne peux que me réjouir de la possible augmentation des capacités de production chez Chimac. Cela nous permettra de travailler avec des outils encore plus performants »

QUAND DEVELOPPEMENT RIME AVEC ENVIRONNEMENT

LE TRAITEMENT DES EAUX EST UN DES PILIERS DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE DE TOUTE ENTREPRISE. D'OÙ PROVIENNENT LES EAUX USÉES DE CHIMAC ? COMMENT SONT-ELLES TRAITÉES ? OÙ SONT-ELLES REJETÉES ? RÉPONSES AVEC LA PRÉSENTATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX DE CHIMAC, UN OUTIL ESSENTIEL, GARANT D'UN ENVIRONNEMENT SAIN.

Par Jean-Luc LAMPROYE et Benoît BRUGGEMAN



Pour filtrer ses eaux, Chimac s'est doté des meilleures technologies

Des normes strictes

Pour que les entreprises puissent se développer en respectant leur environnement, la législation fixe des normes de rejet très strictes. C'est le cas pour les eaux usées : elles doivent au préalable subir une épuration qui garantit cet objectif. Pour répondre à cette obligation, Chimac s'est équipé d'une station d'épuration performante, dotée des meilleures technologies disponibles sur le marché.

Traitement de choc

Chez Chimac, les eaux à traiter proviennent principalement du nettoyage des installations de formulation et de conditionnement. C'est donc chargées de produits divers qu'elles sont acheminées vers la station d'épuration via un réseau de canalisations qui couvre l'entièreté du site. Les eaux ainsi recueillies vont être traitées grâce à une double filtration.

L'eau passe tout d'abord sur un filtre à plateaux horizontaux qui permet de se débarrasser des matières en suspension et des particules fines. Ces impuretés forment le « gâteau de filtration » qui sera envoyé directement dans une filière de traitement de déchets spécialisée.

L'eau transite ensuite à travers un double lit de charbon actif : un traitement radical qui permet de se débarrasser des matières organiques. Pour une efficacité optimale, le charbon est au préalable activé thermiquement. Cela permet d'augmenter le diamètre des pores, et donc, d'optimiser sa capacité d'adsorption. A ce stade, les eaux filtrées sont contrôlées une première fois par un « COT mètre » (instrument de mesure du Carbone Organique Total) qui, en cas de dépassement des seuils imposés, permet d'arrêter directement la station.

Les eaux filtrées sont ensuite envoyées vers un bassin d'homogénéisation où elles subissent une agitation mécanique et une aération puissante qui permettent d'affiner le traitement. Finalement, l'eau s'écoule par trop plein vers une deuxième station de contrôle, avant d'être rejetée épurée dans la Meuse.

Un contrôle renforcé

Pour garantir la qualité de ses eaux de rejet, Chimac a installé deux systèmes automatiques de prélèvement et a fait appel à un laboratoire externe qui contrôle régulièrement ses eaux traitées.

« Chimac s'est équipé d'une station d'épuration performante, dotée des meilleures technologies disponibles sur le marché »



Nicolas Paris, chimiste expert en épuration des eaux

Nicolas Paris veille à temps plein au bon fonctionnement de la station. En plus, il prodigue ses conseils pour réduire au maximum les volumes d'eau utilisés dans le processus de fabrication. Une démarche proactive en matière de protection de l'environnement qui devrait permettre à Chimac d'améliorer encore ses performances !



Proximité clients

NOTRE SAVOIR-FAIRE S'EXPORTE

PAS FACILE DE CONQUÉRIR LE SECTEUR DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES AUX ETATS-UNIS LORSQU'ON EST UNE PME LIÉGEOISE. AVEC LA MISE EN PLACE DE SYSTÈMES D'HOMOLOGATION COÛTEUX, DE DROITS D'IMPORTATION ÉLEVÉS ET DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION TRÈS RIGIDES, LES GRANDS DISTRIBUTEURS LOCAUX ONT VERROUILLÉ LE MARCHÉ. ET POURTANT, CHIMAC A SU SE FAIRE UNE PLACE AU SOLEIL AU SEIN DE CE SECTEUR TRÈS PROTÉGÉ AVEC UN PRODUIT PERFORMANT. EXPLICATIONS...

Par *Laurent Cornette*



Visite d'essais de fongicides sur arachides à Tifton (Géorgie)

Démarrage en douceur

Avant les années 2000, Chimac avait établi des collaborations limitées avec certaines sociétés américaines puisque quelques produits étaient formulés dans les ateliers de la Rue de Renory spécialement pour les Etats-Unis. Il s'agissait à l'époque de commandes rares et anecdotiques.

Ce n'est qu'en 2001, après le rachat d'une molécule fongicide au Groupe Aventis, que Chimac s'est intéressé au marché des USA.

A cette époque, le pacanier, un arbre typiquement américain, était la cible préférée de la tavelure, un champignon nuisible. Célèbre pour ses fruits, les noix de pécan, le pacanier est un arbre de très haute taille (10 à 30 mètres) principalement cultivé dans les états du Sud : Géorgie, Alabama, Texas et Nouveau Mexique.

Une référence

A l'époque, la plupart des fongicides traditionnellement utilisés pour contrôler et combattre la tavelure étaient peu efficaces. Chimac a donc développé un produit nouveau, très performant, qui présentait de nombreux avantages. Aujourd'hui, sept ans après l'initiation de ce projet, Chimac détient la première place sur ce marché et le produit belge est devenu une référence pour tous les producteurs de noix de pécan.

Perspectives

Fort de cette expérience encourageante, Chimac Agriphar n'a cessé de se développer aux USA. Cette année, un second fongicide mis au point pour préserver les terrains de golf contre les maladies des tiges a été lancé sur le marché.

En janvier 2009, Chimac lancera la commercialisation de son fongicide anti-tavelure sur la cacahuète. La cacahuète est le fruit de l'arachide, une plante basse qui souffre de nombreuses maladies dont la cercosporiose, qui empêche la croissance de la plante. Aujourd'hui, peu de solutions sont disponibles pour la combattre. Le produit mis au point par Chimac est donc accueilli avec enthousiasme par les chercheurs, les agronomes et les producteurs de cacahuètes américains.

Ce nouveau produit, très attendu outre-Atlantique, devrait concrétiser les efforts de développement et la présence de Chimac sur le sol américain !

« Chimac a développé un produit nouveau, très performant, qui présentait de nombreux avantages »



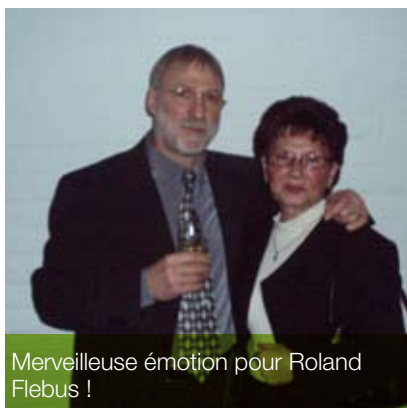
Laurent Cornette montre l'émergence des cacahuètes sous un plant d'arachides

Le personnel en parle

CHIMAC CLOTURE L'ANNEE EN BEAUTE

LE 21 DÉCEMBRE 2007, CHIMAC ORGANISAIT LE TRADITIONNEL REPAS DU PERSONNEL DANS LE CADRE PRESTIGIEUX DU CHÂTEAU DE COLONSTER. UN MOMENT FORTEMENT APPRÉCIÉ PAR L'ENSEMBLE DE L'ÉQUIPE.

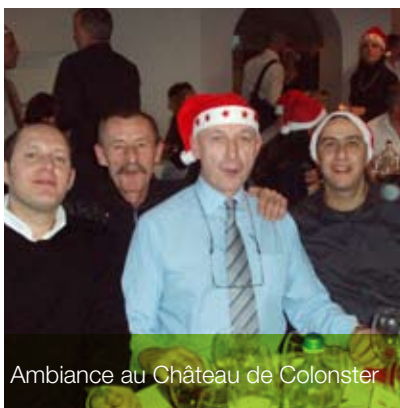
Par *Natalie VANDE CASTEELE*



Comme chaque année, le souper de Noël a permis aux membres du personnel de se retrouver dans une ambiance conviviale. Chacun avait laissé ses problèmes quotidiens au bureau pour faire la fête entre collègues et partager un agréable moment. Après l'apéritif, chacun a pu déguster le repas de gala servi pour l'occasion.

De nombreuses interventions ont rythmé le dîner.

La Direction s'est d'abord adressée à l'ensemble du personnel pour présenter et commenter les résultats de l'année. Moment d'émotion ensuite, lorsque Monsieur Neumann a rendu hommage à Roland Flebus pour sa mise à la retraite. Roland a rejoint l'entreprise en 1986. Il a débuté sa carrière à la formulation des produits pour ensuite prendre la fonction de magasinier, qu'il



a occupée jusqu'à la fin de sa carrière. Bravo Roland et encore merci !

Le repas était également l'occasion de passer en revue l'ensemble des nouveaux arrivants dans l'entreprise. La liste était particulièrement longue cette année, ce qui traduit bien la vitalité du Groupe Agriphar !

Le repas s'est poursuivi dans une excellente ambiance. Après avoir chacun reçu un cadeau, les participants se sont quittés.

Rendez-vous l'année prochaine pour partager un nouveau moment de convivialité !

MERCI PERE NOEL !

La bonne humeur était au rendez-vous le vendredi 28 décembre 2007 dans la petite église du quartier de Renory. Cela fait bientôt 15 ans que le Père Noël ne manque pas l'occasion d'y faire une halte pour remettre aux enfants sages un cadeau et des friandises.

Près de 80 enfants ont accueilli en chantant le Père Noël qui a sorti de nombreux cadeaux de sa hotte. T-shirts, crayons de couleur, ballons de football, livres, puzzles, poupées, de quoi ravir tout le monde.

Cet après-midi est l'occasion pour les habitants du quartier de discuter et de rencontrer les nombreuses personnalités de la commune. C'est avec un très grand plaisir que Chimac Agriphar a pu, cette année encore, s'associer à plusieurs entreprises pour soutenir l'événement.

Parions que cette traditionnelle fête ravira, pour de nombreuses années encore, les petits et grands enfants de Renory. ■■■



Un grand merci à Mademoiselle Van de Walle qui a pris en charge l'organisation de cette fête très réussie !



ESPRIT D'ÉQUIPE

L'ESPRIT D'ÉQUIPE EST UN MUST DANS LE DOMAINE SPORTIF ET L'ÉQUIPE DE MINI-FOOT DE CHIMAC AGRIPHAR L'A BIEN COMPRIS ! UNE JOYEUSE BANDE DE COLLÈGUES SOUDÉS ET SOLIDAIRES AU TRAVAIL COMME SUR LE TERRAIN DÉFEND FIÈREMENT, SEMAINE APRÈS SEMAINE, LES COULEURS DE L'ENTREPRISE. ALLEZ CHIMAC !

Par **Robert STREEL**

Au début c'était un simple divertissement : quelques membres du personnel, ouvriers, employés et intérimaires se réunissaient à l'occasion de manifestations diverses pour enfileur une vareuse et défendre les couleurs de Chimac Agiphar dans des matchs amicaux de mini-foot. Etant donné l'excellente ambiance et la grande motivation de l'ensemble de l'équipe, un défi un peu fou a vite été lancé : inscrire l'équipe de Chimac dans une compétition officielle.

Technique et collectif

C'est grâce à la motivation et la détermination de l'ensemble de l'équipe, joueurs et staff d'accompagnement, que ce projet a pu rapidement se concrétiser. Grâce aux entraînements hebdomadaires, les joueurs ont appris à se connaître et ont pu progresser. Depuis mars 2007, Chimac a fait ses premiers pas en compétition en troisième provinciale. Avec un effectif bien rodé et surtout des joueurs complémentaires sur le terrain, l'équipe s'est installée à la onzième place du classement (sur quatorze équipes). Elle abordera donc le deuxième tour du championnat avec sérénité !

Tous ensemble !

Si une équipe de mini-foot aligne cinq joueurs sur le terrain pour

disputer un match, le collectif de Chimac compte pas moins de quatorze personnes : le coach, Fabian Curcio, et ses joueurs, Robert Streel, Patrick Lorquet, Gokan Gozgoz, Cédric Curcio, Marc Vandeveld, Salvatore Masuzzo, Dominique Brizzi, Michael Grifnaie, Michael Minute, Stéphane Burton, Nicolas Paris, Robert Vanlook, Julien Strumans. Soulignons également le soutien important de Benoît Bruggeman qui, s'il ne chausse pas les crampons, est un des plus grands supporters de l'équipe.

Chimac Agriphar peut donc compter sur une équipe solide qui fera tout pour remplir l'objectif qu'elle s'est fixé pour la saison 2008 : progresser, occuper une place parmi les sept premiers et, surtout, continuer à s'amuser... ■■■

« C'est grâce à la motivation et la détermination de l'ensemble de l'équipe que ce projet a pu rapidement se concrétiser »



Une partie de l'équipe de Chimac prend la pose. De gauche à droite et de haut en bas : Dominique Brizzi, Michael Minute, Nicolas Paris, Patrick Lorquet, Robert Streel, Salvatore Masuzzo.

Saviez-vous que ?

LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL S'EST PRONONCÉ...

APRÈS PLUS DE QUATRE ANS D'ENQUÊTE ET DE PROCÉDURE JUDICIAIRE, LA JUSTICE A SANCIONNÉ UN EMPLOYÉ DE CHIMAC QUI AVAIT VOLÉ DES MILLIERS DE LITRES DE PRODUITS AU SEIN MÊME DE L'ENTREPRISE. LES PERSONNES QUI ÉCOULAIENT CES PRODUITS VOLÉS SUR LE MARCHÉ NOIR ONT ÉTÉ CONDAMNÉES POUR RECEL.

Le mardi 18 décembre 2007, le tribunal correctionnel de Liège a prononcé son jugement dans une affaire concernant un employé de Chimac poursuivi pour avoir détourné, entre 1999 et 2003, d'importantes quantités de produits chimiques. Le Tribunal lui reproche des vols répétés d'insecticides et désherbants fabriqués par Chimac. Les produits étaient revendus à un agriculteur qui les reconditionnait de manière artisanale avant

de les revendre à un grossiste professionnel qui les écoulait sur le marché, en toute illégalité.

Le tribunal a condamné l'employé à une peine de 10 mois de prison, assortie d'un sursis pour la moitié, ainsi qu'à une amende de 2.750 euros. L'agriculteur et le grossiste ont écopé d'une peine de 9 et 10 mois d'emprisonnement, également assorties d'un sursis pour la moitié, et à des amendes de respectivement 1.375 euros et

5.500 euros. La société commerciale exploitée par le grossiste est condamnée à une amende de 22.000 euros. De plus, les trois hommes et la société du grossiste sont condamnés solidairement à payer une somme provisionnelle de 18.000 euros pour le préjudice causé. Les prévenus ont décidé d'interjeter appel de la décision rendue en première instance : suite donc au prochain numéro !

...

QUELLE SOLUTION POUR LES POISSONS ?

Suite à l'incident survenu en Meuse en août dernier, la Direction de Chimac a rencontré les différentes autorités dont le Ministre de l'Environnement. Ensemble, ils ont dressé et réalisé une liste d'actions qui garantissent une production respectueuse de la sécurité et de l'environnement. Un point essentiel, inscrit à l'initiative de Chimac, doit encore être mis en œuvre : il s'agit de réparer les préjudices causés à l'environnement au niveau piscicole.

Pour ce faire, une première rencontre a eu lieu avec les représentants du Ministre Lutgen le 22 janvier dernier. Sur base d'un

rapport scientifique rédigé par l'Université d'Hasselt, Chimac a proposé l'installation de frayères artificielles. Ces îlots flottants favoriseraient la reproduction des poissons et des espèces piscicoles dans le fleuve de manière durable. Ils constitueraient en

outre des refuges naturels pour les oiseaux et les batraciens.

Chimac montre ainsi sa volonté d'assumer de manière constructive ses responsabilités en proposant des solutions de réparation durables pour la faune et la flore.

...



Exemple de frayères installées aux Pays-Bas



AU REVOIR NAPO ...



Le 15 janvier dernier Napo nous a quittés. Depuis 2001, Napo et ses deux fidèles compagnons, Jerk et Bebelle, faisaient partie de notre quotidien en se promenant autour des bâtiments administratifs. Combien de gestes ou de petites phrases n'avons-nous pas échangés ? Napo, tu nous manques. C'est à un ami que nous disons au revoir.

JEU - CONCOURS

LE CONCOURS EST OUVERT À TOUTES ET TOUS ! UN DES LOTS EST RÉSERVÉ AU PERSONNEL DE CHIMAC, L'AUTRE À UN PUBLIC EXTÉRIEUR À L'ENTREPRISE. IL EXISTE PLUSIEURS POSSIBILITÉS POUR PARTICIPER :

En renvoyant ce coupon réponse à :
Groupe Agriphar, rue de Renory, 26/1 – B-1402 Ougrée

En déposant ce coupon réponse dans le hall d'accueil du bâtiment administratif du Groupe Agriphar

En répondant par mail à : groupe.agriphar@agriphar.com

Les réponses sont attendues pour le 30 avril au plus tard. Un seul coupon réponse par famille sera accepté. Les gagnants seront avertis personnellement et pourront retirer leurs places au siège de l'entreprise.

Question 1 : Quel film des frères Dardenne, réalisé dans les environs de Seraing, a révélé la jeune Emilie Dequenne ?

Question 2 : Pour quel film, tourné à Seraing en 2005, le Cercle St-Léonard du quartier de la Chatqueue a-t-il été rebaptisé « Soleil d'Afrique » ?

Question 3 : En quelle année les frères Dardenne ont-ils remporté leur seconde palme d'or ?

A GAGNER : 2 x 8 chèques cinéma (concentré d'émotions) pour le KINEPOLIS (les places sont valables dans tous les cinémas du groupe KINEPOLIS).

LA RÉPONSE du jeux-concours précédent est : **1958**.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

E-mail :

réponse 1 :

réponse 2 :

réponse 3 :

Résultats du concours précédent :

Du côté du personnel, l'heureux gagnant est **Marcel George** du service logistique. Chez les riverains, la gagnante est Madame **Laura Matsyik**. Ils ont pu assister au match du Standard-Charleroi du 07.12.2007.

Félicitations à tous les deux !



PREMIER AVIS FAVORABLE

LE MERCREDI 30 JANVIER 2008, LE COLLÈGE DE SERAING A DÉCIDÉ DE DONNER UN PREMIER AVIS FAVORABLE À LA DEMANDE DE PERMIS INTRODUITE PAR CHIMAC AGRIPHAR. « CET AVIS FAVORABLE NE SIGNIFIE NULLEMENT QUE NOUS OUBLIONS LES INCIDENTS DU PASSÉ », AFFIRMENT LES AUTORITÉS. « LA DÉLIVRANCE D'UN NOUVEAU PERMIS CONSTITUE UN MOYEN POUR LE COLLÈGE DE SERAING D'IMPOSER À L'ENTREPRISE DE NOUVELLES CONDITIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ DU VOISINAGE ET AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT ».

Un développement « contrôlé »

Le Collège communal a octroyé cet avis sous des conditions strictes et basées sur les rapports de spécialistes en matière de sécurité et d'environnement. Une manière pour les autorités de garantir que l'environnement et la santé des riverains seront renforcés si Chimac développe ses activités. Pour Monsieur Alain Mathot, Bourgmestre de Seraing, « la société Chimac ne pourra envisager une quel-

conque hausse de production tant qu'elle ne répondra pas à l'entièreté de ces exigences. Grâce à notre service de sécurité et de salubrité, ainsi qu'au comité d'accompagnement et au suivi opéré quotidiennement par nos agents, nous serons très attentifs au respect de ces nombreuses conditions ».

Un premier avis favorable encourageant qui conforte Chimac dans sa politique d'investissement dans la sécurité et l'environnement. ■■■

« Garantir que l'environnement et la santé des riverains seront renforcés si Chimac développe ses activités »

Vision

Le Groupe Agriphar en quelques mots...

Leader mondial dans la formulation de produits phytosanitaires sur plusieurs marchés de niche, le Groupe Agriphar propose à ses clients la solution adaptée à chacune de leurs demandes.

L'activité du Groupe répond aux besoins sanitaires mondiaux en assurant la protection des cultures et des animaux, évitant ainsi bon nombre de catastrophes naturelles.

Son équipe, flexible et réactive, assure la recherche et le développement de nouveaux produits ainsi que leur formulation, leur conditionnement et leur expédition.

Ses bureaux commerciaux localisés dans le monde entier offrent le conseil indispensable à une mise en œuvre des produits respectueuse de la santé et de l'environnement.

Certifié ISO 9001 et prochainement ISO 14001, le Groupe Agriphar s'est définitivement engagé dans la mise en œuvre d'une politique de développement durable équilibrant économie, environnement et sécurité.

Colophon

Contact est une publication du Groupe Agriphar

Editeur responsable :

Dirk Barrie, Groupe Agriphar S.A.,
Rue de Renory, 26 / 1 · B-4102 Ougrée

Secrétaire de rédaction

Natalie VANDE CASTEELE

Comité de rédaction

Vincent BRICTEUX, Benoît BRUGGEMAN,
Christophe CORMAN, Pascale FABRY,
Jean-Luc LAMPROYE, Pierre LAURENT, Patrick LORQUET, Francis SAN FILIPPO, Robert STREEL

Conception

eecom conseil sprl · www.eecom.be

Création graphique

nlsh-graphicdesign · www.nlsh.be

Photographie

Groupe Agriphar

Impression

AZ Print
Rue de Renory, 26 / 1 · B-4102 Ougrée
Tel. +32 4 385 97 11 · Fax +32 4 385 97 49

www.agriphar.com